

car—nous ne le répéterons jamais assez, et je l'ai dit à maintes reprises à la Chambre,—ce qui compte, en ce monde, pour tout individu, peu importe le lieu qu'il habite, c'est d'avoir la possibilité de se procurer facilement les biens de consommation nécessaires afin de vivre convenablement.

Lorsque nous sommes dans un pays aussi riche que le Canada et que nous avons tout le potentiel pour nourrir, vêtir, abriter toute la population sans recourir à l'étranger, il est stupide de parler de la nécessité absolue des capitaux étrangers. Nous n'avons qu'à nous fier à notre

propre pouvoir, et nous n'aurons pas à réclamer la permission des étrangers pour nous développer.

Une fois que l'on aurait mis en application de tels principes, monsieur le président, je suis assuré que l'honorable ministre aurait bien d'autres solutions à proposer que celles contenues dans le projet de loi.

Je vous ferai remarquer, monsieur le président, qu'il est 6 heures.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. Comme il est 6 heures, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain après-midi.

(A 6 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)